



# RÉGION ACADÉMIQUE GUYANE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## LETTRE DE RENTRÉE 2023-2024

Mesdames et Messieurs les Professeur.e.s d'Économie gestion, d'Hôtellerie restauration et d'Alimentation,

Je vous remercie grandement pour l'énergie déployée et le travail accompli durant l'année scolaire passée, particulièrement tous ceux qui ont participé aux actions de valorisation de la discipline, de tutorat et ont contribué au bon déroulement des examens.

Je souhaite également la bienvenue à tous les nouveaux professeurs rejoignant notre Académie, une bonne intégration au sein de leur nouvelle équipe pour les professeurs ayant changé d'affectation ou ayant de nouvelles fonctions et enfin, une excellente prise de fonction pour les professeurs stagiaires et les professeurs contractuels.

Les missions d'aide à l'inspection sont effectuées cette année par Madame Adeline LEGAI (lycée Bertène Juminer, Mme Céline OUAMBA-JALLON (lycée Lumina Sophie), Mme May-Kane YANG (lycée Raymond Tarcy), Mme Vanessa BERNARD-PALMOT (lycée Elie Castor), M. Morgan MEUNIER (lycée Elie Castor), M. Philippe FRANCISOD (lycée Max Joséphine) et M. Stéphane PORCHEDDU (lycée Melkior Garré).

La fonction d'IAN, Interlocuteur académique au numérique, est assurée par Monsieur André MONTPELLIER (lycée Élie Castor).

Je vous invite à prendre connaissance du cadre réglementaire d'exercice de vos missions, notamment :

- la circulaire de rentrée 2023 : <https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo27/MENE2318816C>  
Elle détaille les priorités de l'année scolaire 2023-2024 pour une École qui instruit, émancipe et protège. Elle est organisée autour de 6 axes :
  - une priorité absolue : faire de l'École un espace protecteur pour les élèves et les personnels ;
  - permettre à chaque élève d'acquérir les savoirs fondamentaux et de réussir dans ses apprentissages ;
  - lutter contre toutes les inégalités sociales et scolaires ;
  - permettre à chaque élève de s'épanouir et d'avoir toute sa place à l'école ;
  - une année olympique et paralympique : contribuer à faire de la France une nation sportive ;
  - faire confiance aux équipes et leur donner les moyens de mettre en œuvre leur projet : le CNR Education « Notre école, faisons-la ensemble.
- les 12 mesures fortes pour réformer le lycée professionnel afin qu'il soit un choix d'avenir pour les jeunes et les entreprises : <https://eduscol.education.fr/2224/reforme-des-lycees-professionnels> et <https://www.education.gouv.fr/12-mesures-pour-faire-du-lycee-professionnel-un-choix-d-avenir-pour-les-jeunes-et-les-entreprises-378032>

Foire aux questions :

<https://www.education.gouv.fr/reforme-de-la-voie-professionnelle-des-la-rentree-2023-foire-aux-questions-378209>

Concernant l'Économie gestion, les priorités resteront :

- l'accompagnement des professeur.e.s dans la mise en œuvre de la réforme du lycée professionnel,
- l'accueil et la formation des professeur.e.s néo-titulaires et néo-contractuels, la préparation aux concours pour les professeur.e.s contractuel.le.s.

Enfin, nous vous rappelons le dispositif de communication et d'échanges mis en place depuis plusieurs années ainsi que les ressources pour l'économie gestion.

- Le site académique disciplinaire sur lequel vous pourrez trouver, non seulement des informations institutionnelles mais aussi un nombre important de ressources pédagogiques, <https://eco-gestion.dis.ac-guyane.fr/>.
- les ressources publiées dans les centres nationaux de ressources sont listées ci-dessous par ordre alphabétique :
  - CERPEG : <http://www.cerpeg.fr/>
  - CERTA : <https://www.reseaucerta.org/>
  - CRCF : <http://crcf.ac-grenoble.fr/>
  - CRCM-TL : <http://www.crcm-tl.fr/>
  - CRCOM : <https://cocom.ac-versailles.fr/>
  - PREVENTION SECURITE : <https://economiegestion-vp.ac-creteil.fr/spip.php?article560>
  - HOTELLERIE-RESTAURATION : <https://www.hotellerie-restauration.ac-versailles.fr/>
  - METIERS DE L'ALIMENTATION : <http://www.metiers-alimentation.ac-versailles.fr/>Ces sites, bien que centrés en partie sur tel ou tel diplôme, enseignement ou filière, s'adressent à l'ensemble des professeurs d'économie gestion et d'hôtellerie restauration, au-delà des lieux d'exercice, des spécialités et des statuts.
- **Un parcours national de formation m@gistère a été mis en place pour accompagner la prise de fonction des personnels contractuels nouvellement nommés dans le second degré** (d'une durée de 30h). Il comprend plusieurs volets généraux (agir en agent de l'état, coopérer avec les acteurs de l'école, préparer et conduire la classe, évaluer, différencier...) et un module didactique propre à l'économie-Gestion.  
<https://magistere.education.fr/dgesco/course/view.php?id=2788>

Nous, les chargés de mission et moi-même, vous souhaitons une excellente année scolaire, pleine de réussite professionnelle et personnelle.

Très cordialement,

Carine WYSOCKI  
IEN Économie et gestion et hôtellerie restauration

